

DÉCLARATION DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA SA CLEANING MASTERS

L'environnement constitue une partie essentielle de la politique d'ensemble de l'entreprise Cleaning Masters. Il convient d'intégrer le respect pour l'environnement dans le travail quotidien et d'y attacher la même importance qu'aux autres objectifs de l'entreprise.

La politique de Cleaning Masters vise l'amélioration permanente des aspects relatifs à l'environnement au sein de l'organisation.

Cleaning Masters entend réaliser cet objectif par le biais d'un certain nombre de règlements internes stricts, complétés par les règlements externes fixés par notre client.

Le respect de l'environnement, tel qu'inscrit dans la politique de notre entreprise, se caractérise par une approche préventive pour éviter tout préjudice à l'environnement et réduire autant que possible les risques environnementaux. Cette préoccupation concerne tant notre clientèle que les collaborateurs de Cleaning Masters.

Dans la volonté précitée et compte tenu de la législation pertinente, Cleaning Masters:

- pourvoira aux instructions et aux formations requises;
- prendra les mesures qui s'imposent et fournira les moyens requis;
- supervisera efficacement tous les travaux.

L'environnement représente une composante majeure de la responsabilité directe à assumer par toutes les personnes chargées de diriger du personnel; c'est la direction qui assume la responsabilité finale. La faisabilité de la politique environnementale dépend tout à fait de l'engagement du personnel.

Cleaning Masters vise la création d'un climat de travail où chacun se sent responsable de l'environnement.

1. En présence d'alternatives économiques équivalentes, choisir les solutions consommant le moins possible d'énergie et les plus respectueuses de l'environnement, notamment au niveau des machines, des véhicules et des produits, et ce pour les différentes divisions de l'entreprise.
2. Réduire le plus possible la quantité de matériaux d'emballage et utiliser des emballages réutilisables ou recyclables dans le respect de l'environnement.
3. Éviter et limiter les nuisances sonores et olfactives dans les environs immédiats.
4. Limiter les émissions de substances dans le sol, l'air et l'eau, tant au niveau des quantités que de leur nocivité.
5. Chercher à introduire de nouveaux développements contribuant au respect de l'environnement par nos services, fournir des informations sur l'impact environnemental des produits.
6. Réduire la consommation de produits par la mise en œuvre de méthodes de nettoyage respectueuses de l'environnement, dont les chiffons en microfibres, etc.
7. Appuyer la politique environnementale de clients existants et futurs en proposant des services de ramassage sélectif et de centralisation des déchets sur les chantiers.

SA CLEANING MASTERS

Nicolas de Schutter
Administrateur délégué

Robert Franck
Administrateur

Frans Pallemans
Responsable de l'Environnement

Merksem, le 12 janvier 2016